

A

(N^o 328.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 18 MAI 1842.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations, sur la requête du sieur Frédéric-Simon Baatard.

MESSIEURS,

Le pétitionnaire est né le 14 juin 1786, à Demoret, canton de Vaud, république Helvétique; il habite la Belgique depuis le 15 mai 1811 et y a épousé successivement deux femmes belges, dont il a eu plusieurs enfants qui ont vu le jour sur le territoire de ce royaume.

Il résulte des renseignements recueillis que le sieur Baatard jouit d'une grande fortune; qu'il dirige une exploitation de carrières de pierres bleues qui occupe un nombre considérable d'ouvriers; que les perfectionnements qu'il a apportés dans cette exploitation ont été d'un grand secours à cette industrie; que sa moralité est excellente, et, enfin, que sa conduite est exempte de tout reproche.

Les autorités consultées estiment qu'il y a lieu d'accorder au pétitionnaire la naturalisation ordinaire qui fait l'objet de sa demande.

Le Rapporteur,

HENOT.

Le Président,

DU BUS, AÎNÉ.
